



**Dix-huitième rapport annuel du
Comité d'aide aux victimes des
Territoires du Nord-Ouest**

1^{er} avril 2006 au 31 mars 2007



Le 12 juin 2007

L'honorable Brendan Bell
Ministre de la Justice
C.P. 1320
Yellowknife NT X1A 2L9

Rapport annuel du Comité d'aide aux victimes

Monsieur le Ministre,

Au nom du Comité d'aide aux victimes, il me fait plaisir de vous remettre le rapport annuel pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2007.

Ce rapport présente en détail les déboursés du Fonds d'aide aux victimes (FAV) et décrit les activités des programmes qui sont financées par les déboursés du Fonds.

Afin de déposer le rapport annuel en temps opportun, les membres du Comité ont décidé de soumettre plus tard au cours de l'exercice les activités des programmes communautaires de services d'aide aux victimes.

Quant au rapport actuel, il présente les déboursés des services de première ligne, de formation, les projets novateurs à court terme des communautés qui aident directement ou indirectement les victimes d'actes criminels. Nous sommes heureux de pouvoir continuer à aider les coordonnateurs du programme communautaire de services aux victimes à assister à des formations qui leur permettent d'être mis à jour des derniers développements en matière de violence familiale et de victimologie.

Cette année, le Comité a appris avec satisfaction que le ministère a contribué aux projets suivants :

1. Un protocole de renvois à l'échelle des territoires vers les services d'aide aux victimes, en collaboration avec la GRC;
2. Une séance de formation à l'intention des coordonnateurs/bénévoles du programme de services aux victimes en janvier 2007;
3. Une session avec le Comité d'aide aux victimes en août 2006;
4. L'obtention de financement auprès du Fonds fédéral d'aide aux victimes afin d'acheter des écrans pour les témoins vulnérables et des ordinateurs portatifs pour aider les intervenants des services aux victimes à préparer les enfants à se présenter en cour.

Les membres du Comité, de concert avec les membres du Groupe de travail ténois de l'aide aux victimes (NWT Victims Working Group), soit le coordonnateur de l'aide aux

victimes et les coordonnateurs et intervenants des programmes d'aide aux victimes, remercient le Centre de la politique concernant les victimes, du ministère de la Justice du Canada, pour nous permettre de garder le coordonnateur de l'aide aux victimes, pour l'achat d'écrans pour les témoins vulnérables et d'ordinateurs portatifs et pour la formation destinée aux intervenants des services aux victimes.

En plus de ces projets, le Comité d'aide aux victimes a participé aux activités nationales et territoriales suivantes :

- Consultation nationale sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels à Ottawa en mai 2006
- Planification de la deuxième Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels (du 22 au 28 avril 2007) et présentation du lancement de cet événement lors d'un dîner le 23 avril 2007 à Ottawa;
- Participation à des réunions du groupe de travail fédéral/provincial/territorial sur les victimes d'actes criminels (en septembre 2006 et en février 2007), y compris une contribution au sous-comité de ce même groupe traitant des Autochtones victimes d'actes criminels.

Je suis fière de faire partie du comité planification du tout premier événement « Walk for Change », une marche de plus de 100 kilomètres de Yellowknife à Behchokò qui a eu lieu en juin 2006 afin de sensibiliser la population à la violence contre les femmes autochtones.

Le Comité d'aide aux victimes est heureux d'apprendre que les tribunaux des TNO travailleront avec la Division de la recherche et de la statistique du ministère de la Justice du Canada pour savoir comment les suramendes compensatoires du fédéral sont versées aux TNO.

Enfin, je remercie les personnes suivantes pour leur travail acharné en vue d'aider les victimes d'actes criminels aux TNO et faire valoir leurs besoins et leurs préoccupations :

- Bridgette Larocque (Yellowknife) et Faye Noksana (Tulita), membres du Comité;
- Sarah Smith et Carrie Lauder (Inuvik); Emily Lawson, Nora Doig et Marie Speakman (Yellowknife); Janet Grandjambe (Fort Good Hope); Alexandra Smith (Hay River); Louise Beck et Tara Mooney (Fort Smith); et Betty Bird de Fort Simpson, coordonnatrices et intervenantes des services aux victimes;
- Nellie Norwegian (Fort Providence), intervenante de soutien des services d'aide aux victimes;
- Et les bénévoles des services aux victimes à Inuvik, Yellowknife, Hay River et Fort Smith.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Nora Wedzin
Présidente
Comité d'aide aux victimes

COMITÉ D'AIDE AUX VICTIMES

LOI SUR LES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS

La *Loi sur les victimes d'actes criminels* a créé le Fonds d'aide aux victimes et prévoit la nomination des membres du Comité d'aide aux victimes.

FONDS D'AIDE AUX VICTIMES

Le Fonds d'aide aux victimes est un fonds créé à des fins particulières et où sont versées les amendes compensatoires pour les victimes. Le Fonds ne vise pas l'indemnisation directe des personnes, mais finance plutôt des projets et des activités communautaires qui offrent des services et de l'aide aux victimes d'actes criminels, comme :

- dispenser de la formation visant à sensibiliser et informer les intervenants communautaires quant aux besoins et à la situation particulière des victimes d'actes criminels;
- dispenser des services de première ligne aux victimes pour faire face à la crise, leur apporter un soutien personnel, leur procurer un suivi, leur fournir de l'information et les aiguiller;
- sensibiliser le public et diffuser de l'information relative aux droits et obligations des victimes, aux services disponibles, au fonctionnement du système de justice pénale et à toute autre question reliée aux victimes d'actes criminels;
- rechercher de l'information sur les besoins et les préoccupations des victimes; et
- diffuser de l'information sur les services d'aide aux victimes.

COMITÉ D'AIDE AUX VICTIMES

Les membres du Comité sont nommés pour un mandat de trois ans et sont chargés de faire des recommandations au ministre de la Justice sur les politiques à l'égard des besoins et des préoccupations des victimes d'actes criminels et sur la distribution des fonds.

L'objectif du Comité est d'assurer le maintien de services complets au sein des collectivités et de les appuyer sur une base permanente, notamment par les services de soutien et d'aide aux victimes, de coordination des interventions au niveau du système de justice pénale ou de la collectivité, et de formation des employés et des bénévoles. Là où il n'est pas possible d'avoir un bureau offrant tous les services, le Comité soutient des initiatives communautaires organisant des ateliers et des projets pour aider les victimes de violence.

RÉUNIONS DU COMITÉ

Le Comité se réunit une base mensuelle, ou selon les besoins, pour étudier les propositions et les comptes rendus de projets. Le ministre a approuvé les recommandations du Comité pour des contributions totalisant 76 237 \$ en 2006-2007.

État des recettes et dépenses

Du 1^{er} avril 2006 au 31 mars 2007

<i>Recettes</i>	<i>Montant</i>
Solde d'ouverture 2005-2006	66 149,44 \$
Amendes compensatoires territoriales	37 723,00 \$
Amendes compensatoires fédérales	26 590,28 \$
Total	130 462,72 \$

<i>Dépenses</i>	<i>Montant</i>
Contributions (voir les détails ci-dessous)	76 237 \$
Total	76 237 \$

SOLDE À RAPPORTER	54 225,72 \$
--------------------------	---------------------

DÉBOURSÉS DU FONDS D'AIDE AUX VICTIMES

1^{er} avril 2006 au 31 mars 2007

YWCA de Yellowknife **23 468 \$**

- *Services de première ligne et sensibilisation* : la contribution a permis d'offrir des programmes de counseling de groupe à des enfants au sujet de la violence familiale, du 1^{er} avril 2006 au 31 mars 2007.

Association des femmes autochtones des TNO **45 377 \$**

- *Direct Services*: la contribution a permis d'embaucher un employé pour le programme d'aide aux victimes afin qu'il fournisse des services de première ligne aux victimes d'actes criminels à Yellowknife et dans les collectivités environnantes, du 1^{er} avril 2006 au 31 mars 2007.

Conseil communautaire de K'asho Got'ine **3879 \$**

- *Formation* : la contribution a permis d'envoyer le coordonnateur des services aux victimes de Fort Good Hope à la conférence « *Healing Our Spirit Worldwide* », qui a eu lieu du 6 au 11 août 2006 à Edmonton, AB.

Association des femmes autochtones des TNO **1049 \$**

- *Formation* : la contribution a permis d'envoyer, du 19 au 21 novembre 2006 à Edmonton (Alberta), un intervenant des services aux victimes à la 6^e conférence annuelle sur la violence familiale intitulée « *Diverse Voices* ».

Première nation de Salt River **2464 \$**

- *Formation* : la contribution a permis d'envoyer un délégué à la 7^e conférence mondiale sur les femmes autochtones et le mieux-être intitulée « *Warriors Against Violence* », qui a eu lieu du 25 au 27 septembre 2006 à Vancouver, C.-B.

